

AUJOURD'HUI

Soligaz obtient un appui de taille

Le projet de 210 millions \$ que doit implanter Soligaz à Varennes pour le transport et l'entreposage de gaz de pétrole liquéfié a reçu l'appui du comité d'experts formé spécialement par le ministère de l'Environnement. B-3

LES INDICES

DOLLAR

87,60 \$ US +11/100



OR

355,90 \$ US -2,70



ARGENT

4,515 \$ Can.

DOW JONES
2913,68 +15,65TSE 300
3485,26 +0,65XXM
1848,80 -1,94

LE DOLLAR

TORONTO (PC) — Le dollar américain a perdu, hier, 14/100 face à son homonyme canadien et s'échangeait 1,1416 \$ tandis que la livre sterling, elle, gagnait 28/100 et valait 1,8793 \$ à la clôture du marché de changes. Par rapport à la devise américaine, le huard gagnait 11/100 et valait 0,8760 cents US alors que la livre sterling grimpait de 22/100 et s'échangeait 1,6462 \$ US. Ces données ont été fournies par la Banque de Montréal.

L'ARGENT

TORONTO (PC) — Handy and Harman cotait l'argent métal, hier, 4,515 \$ l'once et 145,17 \$ le kg, comparativement à 4,611 \$ l'once et 148,23 \$ le kg respectivement, le jour précédent.

LES MÉTAUX

LONDRES (AP) — Les prix comptants des métaux à la fermeture des marchés, hier. Les prix de l'aluminium, du cuivre, du nickel, du zinc et du plomb sont donnés en livres sterling par tonne métrique : CUIVRE : 1334-1335 ; PLOMB : 324-325 ; ZINC : 1040-1042 ; ALUMINIUM : 1243-1244 ; NICKEL : 8280-8300.

L'Occident ferme les vannes à l'URSS

(d'après Reuter et AFP) — Le renversement de Mikhaïl Gorbatchev a fini d'ébranler la confiance déjà fragile dont faisaient preuve les milieux d'affaires américains dans l'Union soviétique et l'Occident ferme allègrement les vannes de l'aide financière.

a indiqué un porte-parole de l'organisme.

Par contre les banques japonaises, qui avaient déjà arrêté tout nouvel emprunt à l'URSS après avoir prêté des milliards

l'ensemble de la dette extérieure soviétique évaluée au total à 60 milliards \$ US.

Les banques japonaises passent au surplus pour avoir dès le mois de mai stoppé tout nouvel emprunt à l'URSS en raison des risques accrus encourus et de retards de paiement atteignant 450 millions \$ US.

Les banquiers européens estiment quant à eux qu'il est trop tôt pour envisager d'augmenter leurs provisions sur les prêts à

l'Union soviétique après la destitution de Mikhaïl Gorbatchev.

De nombreux banquiers européens ont souligné le fait que l'URSS avait remboursé jusqu'à présent assez régulièrement ses emprunts. Certains estiment même que la prise de pouvoir par les conservateurs pourrait réduire le « risque » que représente l'URSS.

À Moscou, les banquiers russes ont déclaré que « tout pas anticonstitutionnel provo-

quer la destruction de l'économie », dans un communiqué publié par l'agence non officielle Interfax. L'Union des banques russes et l'Association des banques russes ont réaffirmé leur volonté d'établir une économie de marché et espèrent que la direction politique « aura le bon sens d'éviter la restauration de l'ancien système économique ».

Autres textes en page B-3

Marchés financiers internationaux

Après le plongeon, la stabilité

Après avoir accusé des pertes spectaculaires lundi, surtout en Europe et en Asie, les marchés financiers internationaux ont retrouvé une certaine stabilité. Ainsi, à New York, Dow Jones a terminé la journée d'hier sur une hausse de 15,66 points à 2913,69. Même chose à Toronto où le TSE-300 a gagné 0,65 point à 3485,26. À Montréal, par contre, le XXM a perdu 1,94 point à 1848,80.

par DIDIER FESSOU
LE SOLEIL

La MRC de Matane dénonce le gaspillage éhonté du bois coupé

Depuis un an, la MRC de Matane dénonce un gaspillage qualifié de « jamais vu » du bois des terres publiques sisées dans cette municipalité régionale. Des représentants du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) ont constaté sur les lieux l'ampleur du désastre. Mais les fonctionnaires du ministère des Forêts font la sourde oreille aux efforts visant à les sensibiliser à ce problème.

par RÉAL LABERGE
LE SOLEIL

Selon le directeur général de la MRC, M. Michel Barriault, dans les seules zones visitées, soit quatre terrains forestiers totalisant 250 hectares (2,5 kilomètres carrés) de la réserve de Matane, il y aurait suffisamment de bois pourrir pour alimenter une usine papetière pendant au moins un an.

« C'est scandaleux. On voit du bois perdu par dizaines de cordes et des empilements partout, le long des chemins forestiers », a souligné au SOLEIL le préfet, M. Roland Desjardins. « Et le plus terrible, c'est que le ministre n'accuse même pas réception des lettres que lui ont adressées les maires. » M. Desjardins a ajouté que la MRC va engager un ingénieur forestier pour préparer un dossier bien étoffé.

D'après un porte-parole forestier de la MRC de Matane, M. Jude Côté, quatre zones de plusieurs kilomètres ont fait

Les empilements de cordes de bois sont nombreux le long des chemins forestiers.

l'objet d'une vérification visuelle. Ces territoires sont exploités par plusieurs entreprises regroupées dans un CAAF (Contrat d'approvisionnement et d'aménagement forestier).

Les essences principales sont des résineux (sapin et épinette) et des feuillages tels que le bouleau jaune, le bouleau blanc, le mérissier et le cédré. Le bois est rendu inutilisable par des coupes remontant à plus d'un an. Les pertes se retrouvent aussi bien sous forme de bois de pulpe destiné aux papetières que de billes de huit pieds qui n'ont pas été acheminées aux scieries. D'importants lots de billets de cédré gisent en bordure des sentiers.

Dans le secteur du Ruisseau Perdris, la coupe à blanc règne encore en maître ; des coupes à blanc aussi réalisées

dans la zone forestière du Mont Blanc auraient causé une destruction complète du seul sentier pédestre de la réserve faunique de Matane.

D'autre part, une mauvaise méthode d'exploitation des coupes par bandes serait à la source d'un important chablis ; on aurait enfin constaté la présence d'une aire de confinement d'originaux, « où un original n'a aucune chance de s'en sortir vivant en période de chasse ».

« Ce ne sont pas les industriels du sciage que nous mettons en cause dans ce gaspillage, mais bien le ministère, parce qu'il n'a effectué aucun contrôle, n'ayant qu'un seul préposé pour l'ensemble du territoire de la réserve de Matane », précise le porte-parole de la MRC.

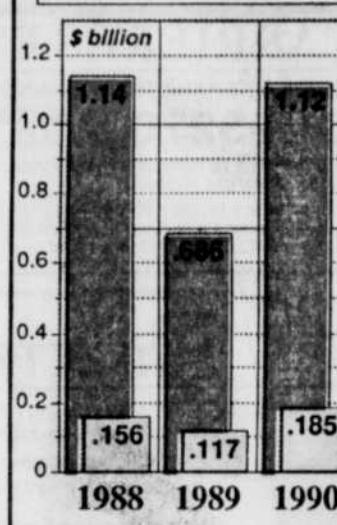
La force du dollar américain pourrait inciter le Réserve fédérale américaine à décider rapidement une nouvelle baisse des taux d'intérêt. Même situation au Canada : littéralement accroché à la devise américaine, le dollar canadien est perçu à l'étranger comme une valeur refuge et sa bonne tenue pourrait forcer la Banque du Canada à abaisser son taux d'escompte, demain. Hier à Toronto, le dollar canadien a fait un gain de 0,11 cent à 87,60 cents US par rapport au dollar américain.

Après la petite flambée de lundi où il avait progressé de 1,17 \$, le baril de brut a retrouvé une certaine stabilité sur le marché new-yorkais où il se transigeait hier à 22,27 \$, en baisse de 20 cents.

Sur le marché des céréales, le boisseau de blé s'est relevé de son effondrement de la veille à 2,8250 \$ tandis que le boisseau de maïs est resté stable à 2,37 \$. La destitution de Mikhaïl Gorbatchev risque de freiner momentanément les exporta-

**Les échanges \$ Canada / URSS**

■ Exportations canadiennes
□ Importations



tions de céréales vers l'Union soviétique, croit le Conseil international du blé, à Londres. Elles pourraient reprendre rapidement si la situation en URSS se stabilisait.

Mais si elles étaient interrompues longtemps parce que la situation dégénérait en guerre civile, fait-on remarquer à Londres, le marché mondial des céréales s'en trouverait gravement ébranlé. En effet, l'URSS est le premier acheteur mondial de céréales et prévoyait en importer 35 millions de tonnes cette année. C'est pourquoi, en juillet, les États-Unis lui accordaient un crédit de 1,5 milliard \$ destiné à l'achat de céréales américaines.

Les producteurs canadiens de céréales sont également inquiets. Cette année, le Canada devait vendre à crédit 5 millions de tonnes de céréales à l'URSS, pour une valeur de 500 millions \$. À la bourse des céréales de Winnipeg, le prix du blé s'est affaissé de 4 \$ la tonne.

Le frais-à-croquer... tous les jours de l'année!

LAITUE ROMAINE

Grosseur # 16

48¢
ch.

CANTALOUP

Grosseur # 18

78¢
ch.

POIRES BARTLETT

78¢
lbHALLES FLEUR DE LYS
Ville de Vanier, 683-9509BROCOLI
Produit du Québec, grosseur # 14
78¢
ch.

RAISINS ROUGES

Sans pépins

1 18
lbCOURGETTES
Produit du Québec48¢
lb

Spéciaux en vigueur du 1 au 25 août inclusivement.

SA

LE LOYER DE L'ARGENT

| | Comptes d'épargne | | Dépôts et certificats de placement | | | | | | | | Hypothèques | | | | | |
|-----------------------------|-------------------|-------------------|------------------------------------|-------------|--------------|---------------|---------------|-------------------|-------|-------|-------------|-------|-------|-------|----------|-------|
| | Sans chèques | Intérêt quotidien | 30-59 jours | 60-89 jours | 90-119 jours | 120-149 jours | 150-179 jours | (int. semestriel) | 1 an | 2 ans | 3 ans | 5 ans | 1 an | 2 ans | 3 ans | 5 ans |
| Institutions | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Banque Laurentienne | 4,25 | 4,25-5,50(m) | 5,50 | 5,50 | 5,50 | 5,50 | 5,50 | — | 8,75 | 9,00 | 9,75 | 10,00 | 10,75 | 11,00 | 11,50 | |
| Banque Hongkong du Canada | 4,75 | 3,00-5,50 | 6,00 | 6,00 | 6,00 | 6,00 | 6,00 | 8,25 | 8,75 | 9,00 | 9,50 | 10,00 | 10,75 | 11,00 | 11,50 | |
| Banque de Montréal | 4,00 | 4,00 | 5,50 | 5,50 | 5,50 | 5,50 | 5,50 | 8,00 | 8,50 | 8,75 | 9,25 | 9,50 | 10,75 | 11,00 | 11,50 | |
| Banque Nationale | 4,00 | 3,75 | 7,25 | 7,25 | 7,25 | 7,25 | 7,25 | 8,00 | 8,75 | 9,25 | 9,75 | 10,00 | 10,75 | 11,00 | 11,50 | |
| Banque de Nouvelle-Écosse | 4,00 | 4,25 | 5,50 | 5,50 | 5,50 | 5,50 | 5,50 | 8,00 | 8,50 | 8,75 | 9,50 | 10,00 | 10,75 | 11,00 | 11,50 | |
| Banque Royale | 4,50 | 4,25(h) | 5,50 | 5,50 | 5,50 | 5,50 | 5,50 | 8,25 | 8,75 | 9,00 | 9,50 | 10,00 | 10,75 | 11,00 | 11,50 | |
| Banque Toronto-Dominion | 4,25 | 4,00 | 7,25 | 7,25 | 7,25 | 7,25 | 7,25 | 8,25 | 8,75 | 9,00 | 9,75 | 10,00 | 10,75 | 11,00 | 11,50 | |
| Caisse populaire | 4,00 | 3,50 | 5,50 | 7,25 | 7,25 | 7,25 | 7,25 | 8,00 | 8,75 | 9,25 | 9,75 | 10,00 | 10,75 | 11,00 | 11,50 | |
| Canada Trust | — | 4,25 | 7,25 | 7,25 | 7,25 | 7,25 | 7,25 | 8,25 | 8,50 | 8,75 | 9,50 | 10,00 | 10,75 | 11,00 | 11,25 | |
| CIBC | 4,25 | 4,00 | 5,50 | 5,50 | 5,50 | 5,50 | 5,50 | 8,25 | 8,75 | 9,00 | 9,50 | 10,00 | 10,75 | 11,00 | 11,50 | |
| Fiducie Confédération | — | — | 8,25 | 8,25 | 8,25 | 8,25 | 8,25 | 9,00 | 9,25 | 9,50 | 10,125 | 10,00 | 10,75 | 11,25 | 11,50 | |
| Fiducie Desjardins | — | — | 7,75 | 7,75 | 7,75 | 7,75 | 7,75 | 8,50 | 8,75 | 9,00 | 9,75 | 10,00 | 10,75 | 11,00 | 11,50 | |
| Fiducie La Métropolitaine | — | — | 8,25 | 8,25 | 8,25 | 8,25 | 8,25 | 9,00 | 9,25 | 9,75 | 10,00 | 10,75 | 11,00 | 11,50 | 11,50 | |
| Fiducie Sun Life | — | — | 8,25 | 8,25 | 8,25 | 8,25 | 8,25 | 8,55 | 9,00 | 9,25 | 9,75 | 10,00 | 10,75 | 11,00 | 11,50 | |
| Financière (La) | — | — | 6,50 | 6,50 | 6,50 | 7,00 | 7,00 | 8,00 | 8,50 | 9,00 | 9,75 | 10,00 | 10,75 | 11,00 | 11,50 | |
| Montréal Trust | 4,00 | 5,65 | 7,75 | 7,75 | 7,75 | 7,75 | 7,75 | 8,50 | 8,75 | 9,00 | 9,75 | 10,00 | 10,75 | 11,00 | 11,50 | |
| Société de Fiducie Mutuelle | — | — | 8,05 | 8,20 | 8,25 | 8,25 | 8,25 | 8,75 | 8,80 | 9,10 | 9,50 | 10,00 | 10,75 | 11,00 | 11,50 | |
| Société Nat. de Fiducie | — | — | 7,75 | 7,75 | 7,75 | 7,75 | 7,75 | 8,625 | 8,875 | 9,00 | 9,75 | 10,00 | 10,75 | 11,00 | 11,50 | |
| Trust Général | 4,25 | 7,67(j) | 7,75 | 7,75 | 7,75 | 7,75 | 7,75 | 8,50 | 8,75 | 9,00 | 9,75 | 10,00 | 10,75 | 11,00 | 11,25 | |
| Trust National | — | — | 7,75 | 7,75 | 7,75 | 7,75 | 7,75 | 8,50 | 8,75 | 9,00 | 9,75 | 10,00 | 10,75 | 11,00 | 11,50 | |
| Trust Prêt et Revenu | 5,75-7,90(c) | 4,75-7,90(c) | 8,00 | 8,00 | 8,125 | 8,125 | 8,125 | 8,50 | 8,75 | 9,125 | 9,875 | 10,00 | 10,75 | 11,00 | 11,50 | |
| Trust Royal | 4,00 | 3,00-5,50 | 7,50 | 7,50 | 7,50 | 7,50 | 7,50 | 8,50 | 8,75 | 9,00 | 9,75 | 9,88 | 10,75 | 11,00 | 11,25(e) | |

Les taux sont ceux disponibles au moment de la préparation de ce tableau, ils sont donc sujets à révision.

c) pour 50 000 \$ et plus d) hypothèques 7 ans: 11,50 % e) hypothèques 7 ans: 11,25 % h) avec chèques: 3,00 % à 5,50 % j) bénéfice +: 100 000 \$ et plus k) intérêts progressifs m) 10 000 \$ plus q) encassable sans pénalité 8,50 % t) avec chèques: 3,00 % à 7,25 %

COMPILATION: Claudette Hudon

Cambior exploitera une mine d'or en Guyane

MONTRÉAL (PC) — Cambior et la République coopérative de la Guyane ont

signé une entente pour le développement et l'exploitation du projet aurifère Omai.

Conformément à cette entente, Cambior a incorporé une filiale guyanaise sous le nom d'Omai Gold Mines dont les actionnaires sont Cambior (60 %), Golden Star Resources (35 %) et le gouvernement

ment de la Guyane (5 %). Cambior est actuellement en négociations avec plusieurs institutions bancaires pour le financement du projet et des offres fermes sont prévues dans quelques semaines.

Une étude de rentabilité, complétée en 1990, prévoit une production moyenne annuelle de 215 000 onces d'or pour les 10 années d'exploitation. Les dépenses en immobilisation sont évaluées à 152 millions \$ US.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

POUR FAIRE PARAÎTRE VOS ANNONCES DANS CETTE PAGE COMPOSEZ
647-3270 OU ÉCRIVEZ À CARRIÈRES ET PROFESSIONS

LE SOLEIL, C.P. 1547, QUÉBEC, QUÉ. G1K 7J6

Heures limites de réservation: midi l'avant-veille de la publication; jeudi midi pour publication samedi, dimanche ou lundi.

Toutes les annonces publiées dans ces pages sous la rubrique Carrières et Professions sont assujetties à la Charte des droits et libertés de la personne du Québec (L.R.Q., chapitre C-12). Les emplois annoncés s'adressent donc aux hommes et aux femmes.

DIRECTEUR D'AGENCE

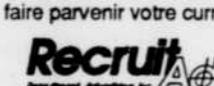
Une compagnie d'assurances dynamique établie au Québec depuis plus de 100 ans est à la recherche d'un directeur d'agence pour Montréal.

Votre rôle sera de motiver et de tirer le meilleur parti d'un groupe d'agents déjà bien en place, de continuer à accroître le personnel de votre agence en recrutant de nouveaux agents et des assistants au niveau de la direction.

Vous possédez déjà une expérience pertinente comme directeur d'agence d'assurances vie et vous êtes totalement bilingue.

Nous vous offrons un salaire compétitif ainsi que toute une gamme d'avantages sociaux. Le milieu de travail est attrayant et vous pourrez compter sur une équipe de soutien d'une grande compétence ainsi que d'une technologie à la pointe du progrès.

Si vos qualifications professionnelles sont conformes à nos besoins, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à:



45 Charles St. E., Suite 600
Toronto, Ontario M4Y 1S2
Fax #: (416) 962-9709

À la fine pointe des nouvelles technologies de communication...

TECHNIQUES DE MÉDIATIQUE

formation à temps plein

DURÉE: 52 semaines

DÉBUT: SEPTEMBRE 1991

Objectif du programme:

Former des personnes capables de réaliser des services interactifs grand public ou spécialisés pour les réseaux télématiques téléphoniques (comme le réseau videotex ALEX ou les serveurs vocaux audiotex) et câblodistribués (tel le système Vidéoway® de Vidéotron®, ou pour systèmes autonomes (bornes d'information automatisées, présentoirs multimédia, etc.).

Conditions d'admissibilité:

Diplôme d'études secondaires ou formation jugée équivalente; avoir interrompu ses études à temps plein; bonne connaissance du français écrit et bonne perception visuelle sont souhaitables.

Possibilité d'aide financière pour ce programme.

RENSEIGNEMENTS (nous acceptons les frais d'interurbain)



cégep d'alma

éducation permanente
675, boul. Auger Ouest
Alma (Québec) G8B 2B7
Tél.: (418) 668-7948

HYDROFOR

Distributeur de machineries de construction, de manutention et forestières, est à la recherche d'un(e)

REPRÉSENTANT(E) DES VENTES

— Expérience de plus de 3 ans dans le domaine;

— bilinguisme serait un atout;

— rémunération proportionnelle à vos compétences.

Faire parvenir votre curriculum vitae à:

Jean-Guy Lafontaine, P.D.G.
HYDROFOR INC.
80, rue d'Anvers
Saint-Augustin-de-Desmaures, QC
G3A 1S4

Pour rendez-vous: (418) 878-2728 ou 1-800-463-6125

Commission Scolaire Régionale Eastern Quebec

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE EASTERN QUÉBEC sollicite des candidatures pour un poste

D'ÉDUCATEUR(TRICE) SPÉCIALISÉ(E) OU DE PSYCHOLOGUE EN ÉDUCATION

pour

l'école anglaise Jimmy Sandy Memorial à Schefferville (Québec)

Nous avons un urgent besoin d'une personne très motivée et démontrant un intérêt marqué pour la résolution de problèmes d'ordre émotionnel, social ou de comportement chez les élèves en difficulté d'apprentissage. Le candidat ou la candidate choisi(e) agira également à titre de personne ressource auprès des enseignants et des parents pour les aider à identifier les problèmes et y apporter les solutions adéquates.

La personne choisie devra posséder un diplôme universitaire en éducation spécialisée ou en psychologie de l'éducation et avoir de l'expérience pertinente. Le candidat ou la candidate idéal(e) devrait, en outre, avoir déjà œuvré auprès des autochtones et posséder une bonne connaissance de la langue française.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae, au plus tard le 28 août 1991, à:

Projet de transport et d'entreposage de gaz de pétrole liquéfié

Un comité du MENVIQ appuie Soligaz

(d'après PC) — Le projet de transport et d'entreposage de gaz de pétrole liquéfié (GPL) de la firme Soligaz, qui doit être réalisé au coût de 210 millions \$ à Varennes, sur la rive sud de Montréal, a reçu l'appui du comité d'experts spécialement formé par le ministre de l'Environnement Pierre Paradis.

Ce comité, qui devait vérifier la validité des études de risque réalisées pour le compte de Soligaz, conclue que le travail a été fait correctement.

Le rapport de ce comité d'experts, dont la Presse Canadienne a obtenu copie, vient carrément contredire les conclusions du Bureau d'audience publique sur l'environnement, qui s'était dit, en mai dernier, défavorable au projet, estimant que les risques n'avaient pas été suffisamment évalués.

Contrairement au BAPE, le comité juge que Concord (firme ontarienne qui s'est penchée sur les risques de transport du GPL) et Geostock (firme française qui a réalisé les études de risque sur le stockage sous-terrain du GPL) ont « tenu compte de la possibilité de l'erreur humaine et de la présence d'industries avoisinantes ».

Une évaluation insuffisante de l'erreur humaine constituait l'un des principaux griefs soulevés par le BAPE à l'égard des études réalisées par Concord et Geostock.

Le rapport du comité d'experts précise que « Soligaz a sérieuse-

ment étudié d'autres sites et choisi le meilleur sous l'angle de la sécurité ».

Dans sa conclusion, le comité d'expert souligne que « nous n'avons aucune raison de douter de la bonne volonté du promoteur (Soligaz) qui affirme concevoir son usine avec une technologie des plus modernes et d'implanter une opération responsable.

« (...) Dans ces conditions et compte tenu de l'expertise accumulée dans le monde pour des installations semblables, nous sommes davis que la venue de Soligaz ne viendra pas accroître de façon significative le niveau de risque existant. »

Recommendations

Dans son rapport, qui comporte plus d'une vingtaine de recommandations, le comité d'experts suggère la création d'un comité de surveillance indépendant quiverra à se réunir « une fois par année initialement pour inspecter les installations et revoir les procédures et rendre compte directement aux sociétés parentes de Soligaz de leurs conclusions et recommandations.

Le comité d'experts recom-

mmande aussi à la municipalité de Varennes de « considérer sérieusement, avec l'appui de Soligaz (...) de faire les pressions nécessaires auprès du ministère des Transports pour obtenir en priorité la construction d'une bretelle routière de raccordement à l'autoroute 30 ».

Paradis et Bacon

Le rapport Coupal vient donner d'importantes munitions au promoteur du projet, ainsi qu'à la ministre de l'Énergie et des Ressources Lise Bacon, qui souhaite ardemment la réalisation du projet Soligaz afin de garantir l'avenir de l'industrie pétrochimique dans la région de Montréal.

Il est aussi bien connu que la

majorité des membres du conseil des ministres est en faveur de la réalisation du projet, malgré la vive opposition des groupes environnementaux.

L'industrie pétrochimique à Montréal emploie 10 000 personnes.

Avant de faire ses recommandations au conseil des ministres, en septembre, Pierre Paradis attendra d'avoir les conclusions d'une autre étude menée sur le projet Soligaz, cette fois par la Direction de l'évaluation environnementale de son ministère.

En bout de ligne, c'est le conseil des ministres qui aura à prendre la décision finale dans ce dossier.

Les Canadiens obtiennent les plus faibles hausses salariales en 5 ans

MONTRÉAL (d'après PC) — Les augmentations salariales moyennes au Canada accordées au second trimestre de cette année n'ont jamais été aussi faibles depuis près de cinq ans, principalement en raison des compressions salariales convenues dans le secteur public, surtout au Québec.

La récente compilation du ministère fédéral du Travail révèle en effet que les hausses salariales moyennes n'ont été que de 3,3 % au deuxième trimestre de 1991, soit le taux le plus bas qui ait été enregistré depuis le quatrième trimestre de 1986.

Il s'agit également d'une chute substantielle par rapport au premier trimestre de 1991, alors que la hausse moyenne était de 6,2 %.

Ces données sont compilées à partir des ententes salariales conclues au cours des mois d'avril à juin 1991 visant des groupes de 500 employés et plus. Au second trimestre, l'analyse a été réalisée à partir de 167 réglements salariaux impliquant 577 300 employés.

Au cours de ce second trimestre, les hausses moyennes dans le secteur public (incluant toutes les provinces) n'ont été que de 3,2 %, soit la moitié moins que les 6,4 % que l'on enregistrait dans les premiers mois de l'année.

Dans le secteur privé par contre, les augmentations de rémunération atteignaient 5,1 %, en légère baisse au second trimestre par rapport au 5,5 % qui avait été enregistré au premier trimestre. Et c'est bien en-deçà du sommet de 6,6 % atteint au troisième trimestre de 1990, alors que tous appréhendaient les effets de l'entrée en vigueur de la taxe fédérale sur les produits et services.

Selon les données du ministère fédéral, tous secteurs confondus, c'est dans les provinces de l'Atlantique que les hausses consenties ont été les plus faibles, soit 2,4 %. Le Québec suit avec une moyenne de 3,1 %. Ailleurs, les hausses moyennes dépassaient toutes les quatre %, l'Ontario venant en tête avec des augmentations moyennes de salaires de 5,4 %.

La CEE retire son aide d'un milliard \$ à l'Union soviétique

LA HAYE (Reuter) — Les Douze ont décidé de suspendre une aide de plus d'un milliard \$ à l'Union soviétique, à la suite de la destitution du président Gorbachev.

625 millions \$, destinées à financer des achats alimentaires, et à une assistance technique portant sur quelque 520 millions \$.

Roland Dumas a souligné que l'aide communautaire à l'Union soviétique devait désormais être « conditionnée au respect des principes (...) qui touchent à la fois à la politique de l'URSS et à l'exercice des libertés démocratiques et des droits de l'Homme ».

Les événements d'URSS ne freineront pas les réformes des pays de l'Est

VIENNE (d'après Reuter) — Le processus de réformes économiques entreprises en Europe de l'Est ne devrait pas s'interrompre malgré les événements d'URSS, mais le virage conservateur pris à Moscou pourrait inquiéter les investisseurs.

ter aux nouveaux dirigeants.

Une telle situation pourrait encourager les responsables communistes des pays d'Europe centrale et orientale à relancer leur offensive contre les réformateurs.

Pour Werner Varga, un tel cas de figure est pratiquement exclu en Tchécoslovaquie, en Hongrie et en Pologne, où les communistes sont discredités et les réformes économiques dans l'ensemble acceptées par l'opinion, malgré les sacrifices quotidiens qu'elles impliquent.

Il n'en va pas de même en Bulgarie, en Roumanie et en Albanie, pays dirigés par des communistes rebaptisés socialistes.

Certains économistes font toutefois remarquer que les changements à Moscou pourraient, au contraire, inciter les dirigeants réformateurs de l'Est à accélérer le mouvement.

« Cela leur permettrait de rapprocher leur pays de l'Occident et de libérer un peu plus de l'influence soviétique », pense Paul Jackson.

La saison 1991 de la pêche maritime s'annonce désastreuse au Québec

L'année 1991 ne sera certainement pas une des bonnes années pour les pêches maritimes du Québec si on se fie aux dernières statistiques mensuelles de Pêches et Océans Canada.

par PIERRE MARTEL
LE SOLEIL

En effet, les données les plus récentes (celles incluant le mois de juillet) laissent voir que le volume

des prises a dégringolé de 12 % même si leur valeur s'est accrue de 5 % par rapport à la même période de l'an dernier.

Du début de l'année à la fin de

juillet, les pêcheurs québécois ont débarqué 38 014 tonnes métriques de poissons pour une valeur de 56,7 millions \$. Pour la période correspondante de 1990, leurs captures s'étaient élevées à 43 332 tonnes métriques pour une valeur de 53,8 millions \$.

Pris isolément, le mois de juillet 1991 s'est avéré désastreux. Si on le compare à juillet 1990, on s'aperçoit que les captures de poissons ont chuté de 27,2 % (de 11 150 à 8 111 tonnes métriques) et que la valeur de celles-ci a diminué de 24,4 % (de 9 millions \$ à 6,8 millions \$).

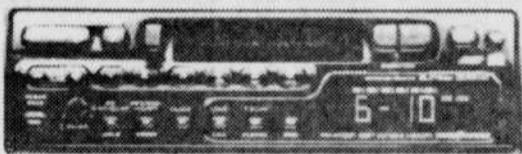
En volume, le poisson de fond le plus pêché est la morue. Or par rapport aux sept premiers mois de 1990, les sept premiers mois de 1991 se sont traduits par une diminution des prises de 38 % (de 12 292 à 7 581 tonnes métriques). En valeur, la baisse a été de 11 % (chute de 6,81 à 6,06 millions \$).

Par contre, en valeur, l'espèce qui rapporte le plus est le crabe des neiges. Or tant en quantité qu'en qualité, les résultats de 1991 sont meilleurs que l'an dernier. Cette année les pêcheurs ont capturé 7 148 tonnes de crabe de neiges pour une valeur de 18,6 millions \$ à comparer à 6 644 tonnes d'une valeur de 16,6 millions \$ l'an dernier.

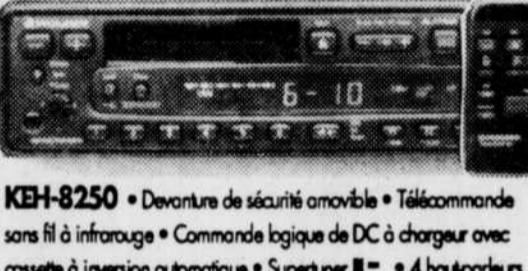
La situation des pêches maritimes diffère considérablement d'une région à l'autre. Ainsi aux îles-de-la-Madeleine les captures et leur valeur se sont accrues respectivement de 8 et 23 %. En Gaspésie, le volume de prises a diminué de 8 % alors que leur valeur a augmenté de 23 %. Sur la Côte-Nord, la situation est plus mauvaise. Les captures de pêcheurs de cette région ont chuté de 45 % et leur valeur de 32 %.

Avis de correction!

Le KEX-M800 n'aurait pas dû paraître dans le journal Le Soleil du Vendredi 16 Août 1991 et les prix de ces 2 articles auraient dû se lire...



\$599



\$699

PIONEER

VOYEZ CES PRODUITS NOUVEAUX CHEZ VOTRE MARCHAND PIONEER

LA CLEF DE SOL

STEREOQUAD INC.

RADIO D'AUTO DE QUÉBEC

NORMAN NADEAU T.V.

TEMPO MUSIQUE

AUTOMOD

LA CLEF DE SOL

MARIO CARRIER

R.S.V.P. ÉLECTRONIQUE

JONKAR ÉLECTRONIQUE

840 Rue

750 Franklin,

Québec

2000 boulevard,

Boulevard

1287 Boul.

Charest O.

1250 des

Érables-Dobbeau

1287 Boul.

Charest O.

77 Boul Smith N.

1920 Mellon

3705 Boul

Honey,

Jacques

la Baie nettoie n'importe quoi... ou presque!

Avec toute commande de nettoyage de tapis ou de mobilier, nous nettoierons un fauteuil SAN\$ FRAIS !

NETTOYAGE DE TAPIS

2 PIÈCES

Tapis mur à mur

29\$

4 PIÈCES

Tapis mur à mur

55\$

MAISON COMPLÈTE

5 pièces tapis mur à mur

89\$

12 marches et un vestibule

NETTOYAGE DE MOBILIER

Canapé toute dimension

59\$

NETTOYAGE INTÉRIEUR D'AUTO

Tapis, banquettes en tissu et coffre arrière.

69\$

Appelez pour une estimation gratuite
Vous avez jusqu'au 24 août 1991 pour placer votre commande afin de bénéficier de notre prime.

Minimum de deux pièces par visite. • Salon et salle à manger attenante complément pour deux pièces. • Couloir sous-sol ou salle familiale 2.40 \$ le mètre carré. • Frais supplémentaires pour le nettoyage des escaliers, des coussins de dossier non attenants, des canapés modulaires et des revêtements hautains ou en tissu qui ne se nettoient qu'à sec, rouille et taches rebelles ainsi que pour le traitement de protection des fibres et le désodorisant. • Des restrictions peuvent s'appliquer sur tous les services mentionnés ci-haut. • Autres frais pour travail hors des régions métropolitaines. • Plusieurs autres services disponibles.

Québec 624-0478

Chicoutimi

690-2471

Lundi au vendredi: 9h00 à 17h00

Samedi: 9h00 à 14h00



la Baie services à domicile

COURS D'IMPÔT

PROGRAMME — Pendant ce cours de 13 semaines, les participants étudieront toutes les phases de la préparation d'une déclaration de revenus y compris les lois fiscales courantes, la théorie, et l'application. Des cours d'impôt de base sont disponibles. Les diplômés recevront une attestation d'aptitude de H&R Block.

H & R BLOCK CONNAIT L'IMPÔT ET SAIT COMMENT L'ENSEIGNER. Nos instructeurs, des experts en impôt, ont reçu une formation spécifique. Ils feront de chaque session une expérience à la fois intéressante et stimulante avec des discussions, des textes de référence et des instructions quant à l'utilisation des formulaires et des annexes prescrites.

LES COURS COMMENCENT BIENTÔT — L'inscription est commencée et les cours qui débutent le 18 septembre sont

Des règlements plus rigoureux pour avoir droit de vote au sein du Parti libéral du Canada

OTTAWA (PC) — Un rapport préliminaire de la Commission de réforme du Parti libéral suggère que « seuls les membres habilités à voter aux élections fédérales devraient être autorisés à participer aux assemblées d'investiture dans les circonscriptions et aux congrès à la direction du parti ».

Pour voter aux élections fédérales, souligne le rapport, il faut être âgé d'au moins 18 ans, demeurer dans la circonscription et être citoyen canadien.

Les règlements du Parti libéral permettent actuellement à tous leurs membres de 14 ans et plus de voter aux assemblées d'investiture et aux congrès de leadership,

même s'ils ne sont pas citoyens canadiens. Dans certaines circonscriptions, on les accepte même s'ils ne demeurent pas dans la circonscription.

Les immigrants qui n'ont pas leur citoyenneté canadienne peuvent également voter chez les conservateurs et les néo-démocrates, à la condition d'avoir 14 ans chez les premiers et 18 ans chez les seconds.

Le rapport rappelle que les règlements actuels ont conduit à des abus. « Les élections de 1984 et de 1988 et le congrès à la direction de 1990, souligne-t-on, ont été marqués par des événements qui entachent la réputation du parti comme une institution ouverte, accessible, démocratique et juste. »

Nouveaux membres

À l'occasion du congrès à la direction de l'an dernier, des communautés ethniques urbaines ont fourni des milliers de nouveaux membres, qui ont pu voter pour le choix des délégués. Certains auraient reçu de l'argent en retour.

On mentionne également l'activité d'un groupe anti-avortement, qui a recruté de nouveaux membres et réussi ainsi à contrôler des associations de circonscription.

Le rapport suggère qu'il s'écoule une période de 90 jours avant qu'un nouveau membre puisse voter. Plusieurs libéraux, selon le rapport, ont même proposé que cette période de temps soit de 180 jours.

Le document de la Commission de réforme servira de base aux discussions qu'auront les délégués au congrès d'orientation du Parti libéral, en février prochain.

En B ref

■ Revendications des autochtones

OTTAWA (PC) — Le Conseil national des Autochtones du Canada (CNAC) proposera aux premiers ministres des provinces, qui se réuniront la semaine prochaine à Whistler, en Colombie-Britannique, de s'engager à mettre en place un mécanisme efficace permettant de s'occuper des revendications des autochtones. « Les revendications autochtones constituent une question compliquée qui le deviendra davantage si les gouvernements évitent d'y faire face et d'en venir à une entente », a fait valoir la présidente du CNAC, Viola Robinson, hier, dans un communiqué. « Les premiers ministres sont maintenant convaincus que le temps est venu de poser des gestes concrets et qu'il appartient maintenant aux leaders autochtones d'indiquer des voies de solution à examiner », a-t-elle ajouté. Les propositions qui seront faites aux premiers ministres seront arrêtées cette semaine à l'occasion d'une assemblée spéciale du conseil du CNAC. Lors de cette assemblée, le conseil étudiera également un rapport provenant d'un comité avisé sur la question constitutionnelle, formé en juillet dernier, mentionné également le communiqué.

■ Comité Tapirisat

OTTAWA (PC) — L'organisation représentant les Inuit a accepté hier de former un comité constitutionnel qui consultera son peuple et d'autres groupes autochtones. Ce comité négociera ensuite avec le gouvernement fédéral. Un porte-parole du Tapirisat Inuit a toutefois refusé de parler de ce comité comme étant pour les Inuit une version de ce qu'on a appelé la démarche parallèle. Jack Hicks, directeur exécutif du Tapirisat, a précisé que le comité aura un mandat beaucoup plus étendu que le mandat envisagé pour la démarche parallèle sur laquelle se sont entendus, plus tôt cet été, le ministre des Affaires constitutionnelles Joe Clark et Ovide Mercredi, président de l'Assemblée des Premières Nations. On l'appelle la démarche parallèle parce qu'elle se déroulera parallèlement à un comité parlementaire qui parcourra le pays pour recueillir l'opinion des Canadiens sur le projet constitutionnel global du gouvernement fédéral.

Kmart Le magasin d'aubaines

PLACE DES QUATRE-BOURGEOIS
999, rue de Bourgogne, Sainte-Foy

PLACE FLEUR DE LYS
550, boulevard Hamel, Québec

| | | |
|--------------------------------------|------------------------|-----|
| Cassette | 10⁹⁷ | ch. |
| Disque compact | 16⁹⁷ | ch. |
| Roxette 'Joyride' | | |
| A Amy Grant 'Heart in Motion' | 9⁹⁷ | ch. |
| B EMF 'Schubert Dip' | 18⁹⁷ | ch. |

Prix en vigueur du mercredi 21 août au mardi 27 août 1991.
Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Certains articles peuvent être en quantités limitées.

| | |
|---------------------------------------|----------|
| Eurythmics | D |
| Samantha Fox | |
| Just One Night | |
| G | |
| Scorpions 'Crazy World' | |
| H | |
| Le Boyfriend 'Rapper Chic' | |
| I | |
| Jean Le Loup 'L'amour est sans pitié' | |
| L | |
| Extreme 'Pornograffitti' | |

Cassette

10⁹⁷

ch.

Disque compact

18⁹⁷

ch.

C Samantha Fox 'Just One Night'

D Eurythmics 'Greatest Hits'

E Alice Cooper 'Hey Stoopid'

F Marie-Denise Pelletier

G Cher 'Love Hurts'

H Scorpions 'Crazy World'

I Le Boyfriend 'Rapper Chic'

J Jean Le Loup 'L'amour est sans pitié'

L Extreme 'Pornograffitti'

UNE OFFRE-ÉCLAIR RÉSERVÉE AUX MEMBRES DU CLUB MULTI-POINTS. VALABLE JUSQU'À MARDI PROCHAIN.

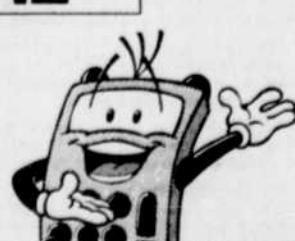
UNE TORCHÈRE POUR PAS CHER!

33⁹⁹

6500
MULTI-POINTS

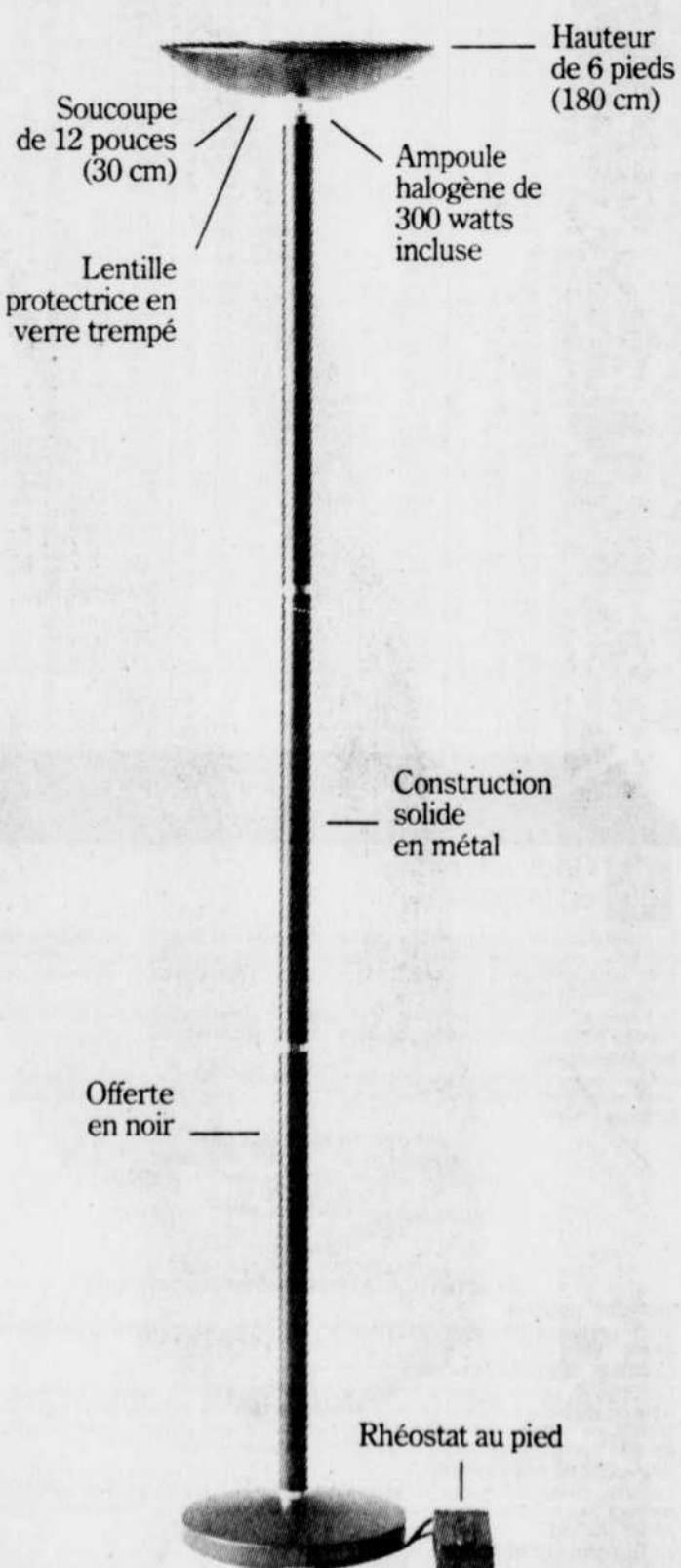
Faites vite! Commandez par téléphone, en composant à Montréal, sans frais, le 1 800 563-8688. Quantités limitées.
Article non disponible en catalogue.

| N° D'ARTICLE | PRIX | TPS | TVQ | FRAIS | TOTAL |
|--------------|------------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|------------------------|
| 18524 | 33⁹⁹ | 2³⁸ | 2⁹⁰ | 3⁰⁰ | 42²⁷ |



CLUB Multi-points
ÉCONOMISER N'A JAMAIS ÉTÉ AUSSI EXCITANT!

CLUB Multi-points et Multi-points sont des marques déposées de Le Groupe Videotron ltée.



LE SOLEIL
LE BRILLANT POUR TOUT LE MONDE

Play's

Vidéotron ltée

TELE 4

CTF
107,5 FM

POSTE MAIL

CHEVROLET SPRINT

BANQUE NATIONALE

NAO banque nationale

DIS-MOI CE QUE TU CHERCHES...

des articles scolaires

300 000 ARTICLES SCOLAIRES

30 BOUTIQUES

1,5 MILLION \$

EN INVENTAIRE



LE CHOIX
INCONTESTABLE
À QUÉBEC

L'événement rentrée à ne pas manquer

19 au 24 août

LA BAIE, SPORTS EXPERTS, SEARS, WISE, ZELLERS ET PLUS DE 350 BOUTIQUES ET RESTAURANTS DONT LA HALTE BOUFFE AU 3^e ÉTAGE

PLACE
LAURIER
PLACE AUX IDÉES

15%

À
80%

DE RABAIS
CHEZ CES
MARCHANDS*

ZELLERS

(1er et 2^e étage)
Feuilles lignées
Pqt de 200 - Rég. 1,99\$ ch
6 pour 1,99\$
Limite de 6 par client

T.J. MOORE LTÉE
Cahier Canada Pqt de 4
Rég. 2,86\$ Spécial 0,89\$

SPORTS EXPERTS
Sous fourre tout «Wendy»
Rég. 29,99\$ à 39,99\$
Spécial 14,99\$ à 19,99\$

RADIO SHACK
Machine à écrire électronique
Smith Corona avec dictionnaire
français 40 000 mots
Rég. 231\$ Spécial 179,95\$

MON SAK
Sac d'école en cuir
Couleur tan ou noir
Rég. 0\$ Spécial 49,95\$

LIBRAIRIE W.H. SMITH
Dictionnaire «New Webster's dictionary and Thesaurus»
Rég. 39,95\$ Spécial 12,99\$

LIBRAIRIE
PLACE LAURIER
Cahier à anneaux en cuir
plus résistant
1 po rég. 4,99\$ Spécial 3,99\$
1 1/2 po rég. 9,29\$ Spécial 6,79\$

LIBRAIRIE GARNEAU
(1er et 2^e étage)
Dictionnaire Petit Larousse
Illustré 1/99
Rég. 54,95\$ Spécial 34,95\$

LES MAROQUINS INC.
Sac à dos luggar en cuir et nylon
Rég. 59\$ Spécial 29,50\$

LE SPÉIALISTE
DU STYLO
Crayons de couleur
Canadiana Bérol - Boîte de 60
Spécial 8,99\$

LA BAIE
Lampe d'étude Collège,
ampoule 200 Watts imprimé
Rég. 59,99\$ Spécial 49,99\$

ENCADREMENTS
SAINTE-ANNE
50% de rabais
sur tous les portefolios
en magasin

CUIR SIGNÉ
(3 magasins)
Sacs d'école - Rég. 30\$ et plus
Spécial 12,95\$

COMPUCENTRE
Calculatrice scientifique TI
Texas Instrumental 70 fonction
Rég. 149,95\$ Spécial 14,99\$

BRUNET
Duo Tang
Spécial 5 pour 0,99\$

KIROUAC
Tablette de papier
construction 150 feuilles
Rég. 4,99\$ Spécial 1,99\$

SEARS
Sous-vêtements pour enfants
à partir de 24,99\$
Quantités limitées.



Jacques PARIZEAU

Le chef péquiste revient à la charge sur Grande-Baleine

Parizeau veut qu'on recommence « sur le bon pied »

Le chef du Parti québécois, Jacques Parizeau, est revenu à la charge hier pour demander au premier ministre Robert Bourassa de rapatrier « sans équivoque » le leadership du projet Grande-Baleine afin d'en assurer la réalisation « ordonnée ».

par GILLES BOVIN
LE SOLEIL

Depuis mercredi dernier, c'est la troisième fois que le chef péquiste se penche sur les grandeurs et misères de ce mégaprojet hydroélectrique de 12,6 milliards \$. Un projet que le gouvernement est en train de laisser « s'embourber » dans la contestation tant au Québec qu'à l'étranger, estime M. Parizeau.

En conférence de presse hier, il a tracé les grandes lignes de voies de solution qui devraient permettre selon lui d'amorcer les travaux de Grande-Baleine « dans un délai raisonnable suite à des études d'impacts crédibles et une discussion publique éclairée ».

Il recommande au chef du gouvernement d'arrêter le processus engagé, dont la crédibilité est largement mise en doute, et de recommencer « sur le bon pied ».

Pour le chef de l'Opposition, recommencer sur le bon pied c'est d'abord accepter une évaluation environnementale globale du projet et non pas une étude scindée des infrastructures et du projet global.

M. Parizeau continue de s'interroger sur les véritables motifs de l'intervention du fédéral dans ce dossier. Il se demande même aujourd'hui si le blocage fédéral ne pourrait pas être relié à l'implémentation dans le projet de futur complexe hydroélectrique du Bas-Churchill, au Labrador.

Ottawa, rappelle M. Parizeau, est actionnaire à 49 % de la Lower

Churchill Developpement Corporation. Terre-Neuve et Hydro-Québec mènent actuellement d'intenses négociations pour l'achat de la majeure partie de l'électricité produite par ce projet équivalent à celui de Grande-Baleine.

Des royautes pour les Cris ?

M. Parizeau presse également le gouvernement « d'amorcer sérieusement » des négociations avec les autochtones, notamment les Cris et les Inuits.

Ces négociations doivent, selon lui, porter sur les divers éléments susceptibles d'assurer l'autonomie de ces nations, « y compris l'accès à des revenus auto-

mes ». « Il n'y a pas de réelle autonomie sans revenu autonome », tranche le chef péquiste.

À cet égard, M. Parizeau n'écarte pas l'hypothèse d'une reconnaissance d'un « droit à des royautes » pour les autochtones dans la mesure où on ne touche pas à « l'intégrité du territoire québécois ».

Le chef péquiste, qui était accompagné hier de ses critiques aux affaires autochtones, Denis Perron, à l'énergie, Christian Claveau, et de l'environnement Denis Lazure, propose également que le gouvernement mette sur pied un mécanisme « crédible » pour examiner les choix énergétiques du Québec.

Il invite le premier ministre à imiter le gouvernement ontarien qui a prévu un budget de 22 millions \$ pour le financement des intervenants qui veulent faire valoir leur point de vue sur l'avenir énergétique de leur province.

C'est la ministre de l'Énergie, Mme Lise Bacon qui s'est chargée de répondre, dès hier après-midi, par voie de communiqué, aux propositions du leader péquiste. Celles-ci « n'apportent rien de nouveau dans le dossier », conclut-elle tout simplement en rappelant « la volonté du gouvernement de respecter le processus d'examen environnemental prévu à la Convention de la Baie James ».

Jean Charest n'arrêtera pas la construction du barrage Alameda

OTTAWA (PC) — Le gouvernement de la Saskatchewan vient de franchir le dernier obstacle qui l'empêchait de compléter la réalisation du projet controversé Rafferty-Alameda.

Le ministre de l'Environnement Jean Charest a en effet annoncé hier qu'il n'interrompra pas la construction du barrage Alameda dans le sud de la Saskatchewan, même si Ottawa peut légalement s'y opposer.

« Ils sont libres de reprendre les travaux de construction comme il leur plaît, a indiqué Yvan Huneault, porte-parole de M. Charest. Nous avons épousé tous les moyens à notre disposition pour l'arrêter. »

Le ministre Charest a invoqué des raisons de sécurité pour justifier sa décision.

Le projet Rafferty-Alameda consiste en deux barrages construits près d'Estevan. Le plus imposant des deux, Rafferty, était virtuellement terminé au printemps. Et environ 30 % du barrage Alameda est complété.

Un rapport commandé à des spécialistes des barrages par M. Charest a conclu que si on arrête maintenant la construction de l'Alameda, la portion du barrage construite pourrait céder le printemps prochain. Une telle défaillance pourrait entraîner de lourds dégâts en aval, inondant des fermes et détruisant des maisons le long des rives ainsi qu'un pont au village d'Oxbow, a noté le rapport.

En avril 1989, la Cour fédérale du Canada avait ordonné à Ottawa de procéder à une étude environnementale du projet. On prévoit que cette étude sera terminée le mois prochain. Trois ministres fédéraux de l'environnement successifs ont essayé d'empêcher les travaux sur le barrage jusqu'à ce que l'étude environnementale soit terminée, mais le gouvernement de la Saskatchewan s'est toujours moqué d'eux.



Jean CHAREST

sears

LA MODE CHIC ET BIEN PLUS

"Dans les toutes dernières teintes automnales, ces hauts et pantalons 100% coton possèdent une foule de détails qui en font un des meilleurs achats de la saison".

Margy Schmitt



PANTALONS OU PULLS

2399
Ch.
Sears ord. 40\$

Rabais 40%. Pull torsadé pour femmes. Col roulé. Tons faciles à coordonner: blanc, noir, naturel, marine ou prune. Tailles P, M, G.
Rabais 40%. Pantalons à pinces avec ceintures. Choix de 4 modèles confortables...tous en coton très à la mode. 10 couleurs, tailles 5 à 15. Des tailles et couleurs peuvent manquer dans certains magasins.

RIEN QUE 19⁹⁹
Ch.

Sac à dos imprimé en toile avec garniture aspect cuir...peut contenir une foule d'articles. Fermeture à glissière et pratique compartiment à glissière. Noir ou kaki.

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU SAMEDI 24 AOÛT 1991,
SAUF AVIS CONTRAIRE. DANS LA LIMITÉ DES STOCKS DISPONIBLES.

SEARS

VOUS EN AVEZ POUR VOTRE ARGENT...ET PLUS

SATISFACTION OU REMBOURSEMENT • SERVICE APRÈS-VENTE ASSURÉ DANS TOUT LE CANADA • LA CARTE DE CRÉDIT N° 1 DES MAGASINS À RAYONS AU CANADA • LE MAGASIN DES MARQUES KENMORE, DIEHARD, CRAFTSMAN

Les mentions 'Ord' ou 'Etait' de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Région de Montréal: Anjou: 353-7770, Brossard: 465-1000, LaSalle: 364-7310, Laval: 682-1200, Repentigny: 582-5532. St-Bruno: 441-6603, Ste-Marthe-sur-le-Lac: 491-5000, Ville St-Laurent: 335-7770. Région de Québec: Québec: 529-9861, Lévis: 833-4711, Ste-Foy: 658-2121. En province: Alma: 662-2222, Arthabaska: 357-4000, Chicoutimi: 549-8240, Drummondville: 478-1381, Granby: 375-5770, Rouyn-Noranda: 797-2321, St-Jean: 349-2651, St-Jérôme: 432-2110, Sherbrooke: 563-9440, Sorel: 746-2508. Trois-Rivières: 379-5444. Copyright Canada, 1991, Sears Canada Inc.

Tous les articles, couleurs ou tailles de cette page n'ont pas été offerts dans tous les magasins Sears.



Identifier la douleur, c'est une chose.

La comprendre et la soulager en est une autre.



**Être malade, ça fait mal.
Ça fait mal parce qu'on souffre.
Ça fait mal parce qu'on a peur.**

« Garde, j'ai mal ! »...

cette phrase, les infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec l'ont entendue maintes et maintes fois. Et maintes et maintes fois, ils ont su donner la main.

Sourire. Comprendre. Soigner. Et rassurer. Parce que tous savent bien qu'en plus des traitements qui soulagent, il y a surtout les petites attentions qui rassurent. Et ça, ça fait du bien !

Récemment, on a rejeté en bloc la proposition que les infirmières et infirmiers auxiliaires siègent aux Conseils des infirmières et infirmiers (CII) que le projet de loi du

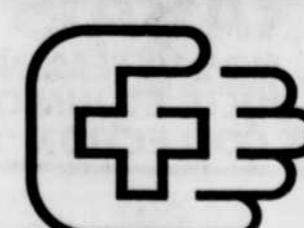
ministre Côté prévoit créer dans tous les centres de santé. Ce rejet en bloc démontre que ceux et celles qui accompagnent le malade dans ses gestes quotidiens; qui l'assistent dans ses efforts vers une guérison rapide; qui l'écoutent, le comprennent et le rassurent n'ont pas leur place parmi les professionnels des soins infirmiers. Ce même rejet en bloc a démontré que rassurer et soigner une personne malade, c'est sans importance !

« Garde, j'ai mal ! »...

Refuser la contribution des infirmières et infirmiers auxiliaires, c'est refuser à tous les malades hospitalisés du Québec le droit d'être représentés, le droit de pouvoir exprimer leurs angoisses et leur besoin de mieux-être par l'entremise de ceux et celles avec qui ils vivent leur

maladie : les infirmières et infirmiers auxiliaires.

Contre cette politique, nous demandons d'être logique : le respect du droit à l'humanisation des soins des malades avant les jeux de pouvoir. Les futurs Conseils des infirmières et infirmiers (CII) des centres de santé doivent inclure les infirmières et infirmiers auxiliaires, parce que plus que tout autre professionnel des soins infirmiers, ils comprennent vraiment comme ça fait mal d'être malade...



Corporation professionnelle
des infirmières et infirmiers
auxiliaires du Québec

Le juge donne raison au père d'une étudiante

La pension alimentaire n'est pas un droit absolu

À quelques reprises déjà, des parents ont été contraints par le tribunal de verser une pension alimentaire à leurs enfants. Mais ce droit à une pension n'est pas absolu, et une cégepienne de la région de Québec l'a constaté quand elle s'en est vu refuser une par le juge Ross Goodwin, de la cour supérieure.

par RICHARD HÉNAULT
LE SOLEIL

Entrepreneur une troisième session au cégep Limoilou, l'étudiante réclamait de son père avec lequel elle vivait auparavant une pension de 160 \$ par semaine. De sa mère, elle n'exigeait rien puisque, selon elle, la femme « ne fait que fréquenter les bars ».

D'après la version de l'étudiante, son père lui a ordonné de quitter le domicile en juin. Ce dernier a répliqué qu'il s'agissait d'un malentendu et que sa fille est toujours la bienvenue chez lui.

L'homme désire contribuer aux études et au bien-être de sa fille mais n'a pas la capacité financière de lui verser une pension. Entrepreneur en construction, il retire un revenu modeste de son occupation mais ses dettes ont augmenté considérablement à cause du partage du patrimoine familial

imposé lors de son divorce en 1989.

Dans sa requête, la jeune femme allègue que les relations à la maison se sont détériorées depuis l'arrivée de la compagne de son père. Celui-ci réplique que, depuis quelque temps, sa fille ne couchait plus chez lui et qu'elle ne venait avec son compagnon que pour manger et faire le lavage, laissant le tout en désordre. Il la soupçonne donc d'avoir provoqué le malaise afin de se faire expulser de la maison.

Dans son jugement, le juge Goodwin rappelle que, « quand le parent offre de recevoir son enfant chez lui et d'exécuter ainsi en nature l'obligation alimentaire, le tribunal peut le dispenser de payer une pension ». L'enfant majeur, de son côté, doit démontrer son impossibilité de subvenir à ses propres besoins et que la vie sous le même toit avec ses parents serait totalement insupportable.

« Encore faut-il que la conduite de l'enfant ne soit pas la source de ce climat... », note le juge.

Dans cette optique et, compte tenu de l'offre du père de recevoir sa fille, de l'aider à poursuivre ses études et de lui trouver le transport entre la résidence de banlieue et le cégep, le juge Goodwin a rejeté la requête de l'étudiante. Preuve ayant été faite de l'incapacité du père à payer, le tribunal constate que les circonstances se prêtent à ce que l'obligation s'exerce en nature. Bien que le milieu familial lui paraisse satisfaisant, il ne lui ordonne pas d'y habiter puisqu'elle est majeure.



Soleil, Raymond Lavigne

Blessée grièvement au dos

Une automobiliste a subi de sérieuses blessures au dos quand la portière de son véhicule a été violemment emboutie par une autre automobile, sur le boulevard Charest, à la croisée de la voie de desserte Jean-Talon-nord, hier après-midi. Les policiers de Québec ont requis l'utilisation de l'équipement hydraulique de décarcérage pour libérer la femme dont l'état ne semble pas inquiétant, selon le dernier rapport médical transmis par la police.

Délit de fuite mortel à Saint-Lambert

Le sexagénaire accusé recouvre sa liberté

Moyennant un engagement personnel de 8000 \$, Jean-Luc Pomerleau, âgé de 61 ans, a pu recouvrir sa liberté, hier, à l'issue de son enquête sur cautionnement. Le citoyen de Lac-Saint-Augustin est soupçonné de délit de fuite à la suite de l'accident lors duquel un adolescent de 14 ans a perdu la vie, jeudi dernier, à Saint-Lambert.

par RICHARD HÉNAULT
LE SOLEIL

Le juge Pierre Verdon a conclu qu'en dépit des « conséquences extrêmement graves de l'accident », la détention de Pomerleau n'est pas nécessaire pour éviter qu'il commette un acte criminel. De plus, le magistrat n'a pu conclure que le sexagénaire représente un danger pour la sécurité publique quand il conduit. Lui imposer une interdiction, tel que le demandait la poursuite, aurait devancé une sanction éventuelle.

S'il y a quelque chose à sanctionner, de dire le juge, ce serait le comportement du prévenu à la suite de l'accident. Outre son engagement personnel, Pomerleau devra se présenter à la Sûreté du Québec une fois par mois.

En guise de preuve, le procureur de la Couronne, Me René Verret, a fait témoigner l'agent André Pineault, le policier de la Sûreté du Québec qui a fait enquête dans cette affaire. Rien de la preuve entendue ne peut toutefois être divulgué, l'avocat du prévenu, Me Marc Gilbert, ayant obtenu une ordonnance de non-publication.

Feuille de route

Bien que l'entrepreneur en construction de planchers compte 11 condamnations à sa feuille de route, aucune n'est liée à la conduite automobile. La plupart remontent aux années 60 et 70 mais la dernière n'a été prononcée qu'en juillet 1990, pour voies de fait avec lésion. Depuis lors, il se trouve en probation même si la cause a été portée en appel.

La victime de Saint-Lambert roulait à bicyclette en sens inverse de la circulation quand il a été heurté par l'arrière. L'adolescent a rendu l'âme quelques minutes plus tard au CHUL. Le lendemain matin, Pomerleau était appréhendé à son domicile.

AVIS

Avis est par les présentes donné conformément à l'article 1571d du Code civil, qu'un acte de transfert et cession de toutes les créances présentes ou futures de Transport Guay Inc. ayant sa principale place d'affaires à Lévis, Québec. Précisément, à l'entreprise Lévis (Québec) en faveur de la Banque Nationale du Canada en date du 23 novembre 1989, a été enregistré au bureau de la division d'enregistrement de la ville le 1er décembre 1990, le numéro 33645-85.
Saint-Romuald, le 15 août 1991.

BANQUE NATIONALE DU CANADA

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION
PRENEZ AVIS que SCELLEMENTS J.F. INC. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.
Québec, le 16 août 1991.

STEIN, MONAST, PRATTE ET MARSEILLE
Procureurs de la compagnie

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 16 juin 1990 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à SOTELMONT INC. a été déclaré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montmorency le dix-neuvième jour de juin 1990 sous le numéro 112538.
Ce seizième jour d'août 1991.

LA BANQUE TORONTO-DOMINION

RESEAU TRANS-SUD
APPEL D'OFFRES
Le Réseau Trans-Sud demande des prix pour LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DE 10 ABRIBUS SUR SON TERRITOIRE.
Les personnes intéressées pourront obtenir le document d'appel d'offres intitulé "Devis pour la fourniture et l'installation de 10 abribus" moyennant un dépôt de 10 \$ non remboursable, à compter de 14 h, le mardi 27 août 1991, à l'adresse suivante:

RESEAU TRANS-SUD
229, RUE SAINT-OMER
LÉVIS (QUÉBEC)
G6V 6N4

Les soumissions devront être transmises dans des enveloppes cachetées, adressées au soumissionné et dûment identifiées:
"SOUMISSION POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DE DIX (10) ABRIBUS"

Les soumissions seront ouvertes publiquement à 15 heures, heure locale, le mercredi 18 septembre 1991 au même endroit.

Le Réseau Trans-Sud ne s'engage pas à accepter la plus basse, ni aucune des soumissions déposées et n'encourt aucune obligation envers les soumissionnaires.

Lévis, le 21 août 1991.

JACQUES LÉGARÉ, INC.
DIRECTEUR DE L'ENTRETIEN

ANDRÉ LALONDE SPORTS

SOLDE DE RETOUR EN CLASSE

CHAUSSURES
adidas
INTENSITY

1/2
PRIX
49 99\$



VÊTEMENTS

COTON OUATÉ

CHANDAIS LUDIK
À COL ROND

19 99\$

Rég. 29.99\$

PANTALONS LUDIK

19 99\$

Rég. 24.99\$

CHANDAIS
VUARNET

MANCHES
LONGUES

Rég. 34.99\$



1/2
PRIX +
14 99\$

CHAUSSURES
HEAD

pour hommes

Rég. 59.99\$



1/2
PRIX
29 99\$

PLANCHES À VOILE

**SUPER LIQUIDATION
DE PLANCHES À VOILE**

TOUS NOS
FLOTTEURS
AU PRIX
COÛTANT

TOUS NOS
ACCESSOIRES
RÉDUITS
JUSQU'à
50%

Place Ste-Foy
Seulement

**PATINS
CCM 381**

Rég. 119.99\$

99 99\$

CCM Tack Jr

Rég. 94.99\$

74 99\$

**BÂTONS
TITAN 2020**

Rég. 24.99\$

19 99\$

Les prix sont en vigueur jusqu'au 28 août, ou jusqu'à épuisement de la marchandise. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Les montants courus par les clients ne sont pas pris en compte pour les rabais. Les produits mentionnés servent à titre de référence seulement et peuvent être différents des produits annoncés.



**YONEX
GRAPHLEX**

160

Rég. 69.99\$

**YONEX
CADRE
DE BADMINTON**

**YONEX
GRAPHLEX**

160

**YONEX
GRAPHLEX**

160</b

Terrain de l'Archevêché à Charlesbourg Les citoyens boudent le promoteur

Le comité de citoyens de la 10ième avenue est, à Charlesbourg, refuse une proposition de travailler avec le promoteur Denis Tremblay, de Gestion immobilière DDM, qui veut réaliser un projet sur un terrain de l'Archevêché, au coin de la 10ième avenue et de la rue de Sorbonne. Un refus motivé par une question de principes et parce que les conditions de réalisation semblent « totalement inacceptables »!

par BENOÎT ROUTHIER
LE SOLEIL

Le porte-parole de l'organisme, M. Denis L'Anglais, n'a pas voulu dévoiler le contenu de la proposition qu'il a promis de garder confidentielle. Le promoteur invitait le Comité de citoyens à s'asseoir avec lui pour en arriver, dans un délai très court, à une proposition d'utilisation acceptable du terrain convoité. Après quelques heures de discussion, le promoteur aurait immédiatement demandé une requête en dézonage pour commencer à construire en décembre, d'expliquer le porte-parole.

M. L'Anglais dit que le Comité n'a pas à se transformer en comité consultatif d'urbanisme, et qu'il n'a pas le droit de décider ou même de suggérer, au nom de 1748 personnes et de six personnes morales utilisatrices du quadrilatère visé, ce qui serait acceptable ou non comme projet.

Dans un premier temps, le promoteur voulait réaliser un déve-

loppement domiciliaire sur le terrain. Comme 610 citoyens ont

exigé un référendum avant tout amendement au zonage, la ville a abandonné le projet. Gestion immobilière DDM a lancé un nouveau projet de résidence pour étudiants mais aucun plan n'est encore parvenu à l'hôtel de ville.

Le Comité de citoyens a su de l'Archevêché que l'option d'achat du promoteur prend fin au début

de septembre.

Par ailleurs le Comité de citoyens a appris, suite à une première consultation d'institutions, qu'aucune n'a de projet à moyen ou long terme. Ça écarte à toutes fins utiles un projet à vocation éducative, culturelle et sportive sur ce terrain, la priorité défendue par le Comité.

En Bref

■ Panne de courant

Près de 12 000 clients d'Hydro-Québec ont été privés de courant durant une heure trente hier midi, après qu'une défectuosité se soit produite dans les huit lignes électriques du poste de Frontenac 2, situé à Vanier. La basse-ville, le centre-ville, ainsi que des quartiers de Sainte-Foy et de Sillery ont été touchés par la panne. « Le réseau atteint est construit comme une toile d'araignée », expliquait hier une porte-parole de la société. Le Hilton et Place Québec ont dû interrompre temporairement leurs activités. Aucun client n'a été retenu trop longtemps dans les ascenseurs puisqu'un système d'urgence permet de faire

fonctionner les équipements. S'il a fallu un certain délai pour rétablir le courant, c'est que les équipes d'Hydro-Québec travaillant dans le réseau souterrain devaient libérer le terrain, par mesure de sécurité. .

■ Gros salaire au directeur de l'Office du tourisme

Le conseil de la Communauté urbaine de Québec (CUQ) a procédé hier à l'engagement de M. Pierre Labrie comme directeur de l'Office du tourisme et des congrès au salaire de 82 473 \$. M. Labrie était assistant-directeur aux affaires publiques au Secrétariat général de Montréal depuis 1989. Il fut aussi commissaire à l'accueil et au

développement touristique et assistant-directeur au sein de la Commission d'initiative et de développement économiques de Montréal. M. Labrie devra redéfinir l'orientation stratégique de certains programmes en place et développer de nouveaux produits avec l'entreprise privée. Pour expliquer un salaire annuel de 78 473 \$, plus un bonus de performance à la fin de 1992, plus le remboursement de ses frais de déménagement, plus une allocation annuelle de 4 000 \$ à titre de compensation pour frais inhérents à la fonction, plus un montant forfaitaire de 10 000 \$ à titre d'indemnité de relocalisation, le maire de Québec, M. Jean-Paul L'Allier, a dit qu'il est coûteux de déplacer des personnes compétentes.

Miracle à Saint-Roch (1)

De la verdure, des fleurs et des rocailles artistiquement aménagées à la place des bouteilles cassées, des seringues usagées et des papiers gras... Des sculptures naïves, des murs envahis par des peintures éclatées et des tables à pique-nique au lieu d'un terrain vague coincé entre les taudis de la côte d'Abraham et le désert de la « grande place »...

En un mois, il s'est produit un miracle à l'îlot « Fleurie » qu'il faudra dorénavant appeler l'îlot de la dignité retrouvée des gens de Saint-Roch.

De retour de vacances gaspésiennes, je ne reconnaissais plus les alentours de ce que le Progrès civique appelait « la grande place », que le Rassemblement populaire avait rebaptisé « l'espace Saint-Roch » et que tout le monde appelait « le trou » ou « la honte » de Québec... Jusqu'à ce soir du 19 juillet à marquer d'une pierre blanche, alors que l'artiste-peintre de la rue Saint-Vallier, Louis Fortier, aidé du sculpteur Irénée Lemieux, lançait, spontanément, le mouvement d'embellissement du coin le plus déshérité de la ville de Québec.

Rapidement médiatisée grâce à l'enthousiasme communiquant de l'animateur Robert Gillet, de CJRP, l'opération dignité de l'îlot « Fleurie » a entraîné l'adhésion active de citoyens de tous les quartiers et de toute la région. Elle est devenue l'événement de l'été à Québec.

Pas surprenant d'ailleurs que ce mouvement aussi esthétique qu'apolitique ait été initié par des artistes locaux. Parce que ça sert à ça et à rien d'autre un artiste dans la cité. Ça sert à faire du beau avec du laid. À faire revivre des villes mortes. À faire fleurir la beauté sur des terres brûlées par l'inertie et/ou la bêtise. Et tant mieux si ça oblige les politiciens à descendre dans le trou de la réalité quotidienne des citoyens, ne serait-ce que pour tenter de récupérer l'événement.

On annonce que la Sinfonia jouera du Mozart, dimanche, à l'îlot Fleurie. Du Mozart en plein air sur ce qui était un dépotoir il y a un mois... Un miracle en attire un autre. C'est la première fois, à ma connaissance, si l'on excepte les activités de la bibliothèque Gabrielle-Roy, que la culture classique s'affiche dans ce quartier mieux connu pour ses drogués rodant autour de « Point de repère », ses prostituées sidéennes de la rue Notre-Dame-des-Anges et ses 1600 assistés (sur une population active de 3000).

Dorénavant, on ne pourra plus parler du coin de la grande place comme de la honte de Québec. Il faudra parler de la place de la dignité. En attendant que le trou voisin soit comblé par autre chose que des promesses politiciennes et un développement utopique.

Deux ans déjà...

Le dossier de « la grande place » exploité avec une habileté politique consumée avait permis au Rassemblement populaire de Jean-Paul L'Allier de prendre le pouvoir à Québec. C'est sur la revitalisation de cette même grande place que l'actuelle administration municipale sera jugée dans deux courtes années.

L'opération dignité de l'îlot Fleurie nous rappelle qu'il y aura deux ans dans deux mois, le Rassemblement populaire, en pleine fièvre électorale, promettait à ses futurs électeurs de mettre la hache dans l'un des plus gros projets d'investissements immobiliers de l'histoire de la ville de Québec, soit le projet de plus de 300 millions \$ de Cadillac Fairview-Citicom à la grande place.

En même temps, le candidat Jean-Paul L'Allier présentait, en conférence de presse, son propre plan d'aménagement de l'espace Saint-Roch.

Le Rassemblement populaire s'engageait, maquette à l'appui, à non seulement reconstruire le trou de la grande place mais aussi à restaurer la côte d'Abraham et à recycler l'édifice de la Dominion Corset. M. L'Allier parlait d'investissements de 162 millions \$, dont 55 millions \$ d'argent de la ville. Il allait même jusqu'à déclarer que l'élection se ferait sur ces projets comparés.

À mi-mandat, le RP n'a pas encore fait bouger un seul grain de poussière dans ce dossier. Il y a une semaine, M. L'Allier déclarait que les négociations se poursuivaient toujours avec la firme Cadillac Fairview en ce qui a trait au désengagement de la ville dans le projet de la grande place.

« Dans quelques semaines, on devrait en arriver à une solution dans cette affaire ou il faudra constater l'échec... », précisait le maire L'Allier sans rire.

C'est face à cette impuissance administrative que l'action spontanée des citoyens de l'îlot Fleurie prend tout son sens...

Le MIRACLE JAPONAIS 2000 GTX se poursuit avec la

QUELQUES VÉHICULES 1991 ENCORE EN INVENTAIRE!

- Berline 4 portes • moteur 2 litres • transmission manuelle 5 vitesses
- servofrein, servodirection
- sièges recouverts de tissu
- radio AM-FM stéréo avec lecteur de cassette • volant inclinable • pneus 185/70 SR 14 • 2 rétroviseurs
- console au plancher
- certains équipements supplémentaires disponibles sur les modèles PREMIUM et DOHC

**PRIX À PARTIR DE
12 295\$**

Transport, préparation et rabais Chrysler inclus.



RABAIS ACCORDANT DE 750 \$ sur l'achat et l'entretien des véhicules achetés par nos meilleurs partenaires.

L'illustration peut différer.

CHEZ AUTOS LAURIER, UN CLIENT C'EST IMPORTANT!

Laissez-nous le plaisir de vous le prouver:

- une entreprise de plus de 25 ans au service d'une clientèle distinguée
- une réception courtoise et professionnelle
- un personnel expérimenté et compétent
- un service après-vente qui fait l'envie de nos concurrents
- des véhicules neufs et d'occasion à la portée de vos besoins
- et de plus, DES PRIX IMBATTABLES

Chez le concessionnaire JEEP-EAGLE le plus près de vous.

AUTOS
LAURIER
INC.

2025, boul. Charest Ouest, Sainte-Foy (en bas de la côte Myrand) 681-4631

Notre service de ventes est ouvert du lundi au vendredi jusqu'à 18h.
Jusqu'à 21h le vendredi.

ESPADRILLES SUPER ACHAT
GARÇONS ET FILLES (Grandeur 5-13, 1-6)
1200 \$ SEULEMENT

C'EST
ENFANTASTIK

CARREFOUR BEAUPORT
3333, rue Clémenceau, Beauport

CARREFOUR VANIER
435, rue Soumande, Vanier

CARREFOUR NEUFCHÂTEL
4605, boul. L'Auvergne, Neufchâtel

PLACE KENNEDY
80, route Kennedy, Lévis

PLACE LAURIER
2700, Sir-Wilfrid-Laurier, Sainte-Foy

QUÉBEC ET L'EST

ÉCHOS DES DEUX RIVES

QUÉBEC

Expo, mieux que l'an dernier

Selon les premières indications, même si les chiffres n'ont pas été compilés de façon précise et définitive, il semble qu'Expo-Québec s'achemine vers une meilleure année que 1990. Selon M. André Savard, assistant à l'administration, « on est en avance dans tous les secteurs par rapport à l'an passé ». Quant au festival aérien de la fin de semaine, « on ne l'a pas senti » car ce furent, comme par les années passées, les deux plus grosses journées. M. Savard résume en disant que « il fait beau durant l'Expo-Québec, il n'y a pas de problème ».

Picotte réplique

Contestant à sa façon l'affirmation faite récemment par le maire Jean-Paul L'Allier à l'effet que le gouvernement provincial avait coupé de façon notable sa participation à Expo-Québec, le ministre de l'Agriculture, M. Yvon Picotte, a émis un communiqué expliquant qu'au contraire, la participation de son ministère confirmait plutôt l'importance de cet événement annuel. Selon M. Picotte, son ministère dépense cette année 120 000 \$ pour participer à Expo-Québec, dont plus de 36 000 \$ pour la location d'espace. Il débourse aussi 15 000 \$ pour un programme d'aide au transport des animaux participants aux expositions et compétitions. Enfin, le ministre calcule que la diminution de 27 000 \$ dans la subvention — qui n'est plus que de 30 000 \$ — aux prix de concours agricoles est amplement compensée par l'autorisation qu'il a accordée de prolonger de trois jours la durée de fonctionnement du casino.

Onze petits cochons

Deux truies ont donné naissance à 11 porcelets chacune, il y a quelques jours, à la ferme d'Expo-Québec, située dans l'ancien pavillon des Forces armées canadiennes. Il va sans dire que ces mises bas ont attiré un grand nombre de curieux. Les truies, de race Duroc, sont la propriété de Mme Madeleine Hayeur, une éleveuse de porcs de Sainte-Hélène de Johnson. Les porcelets pèsent en moyenne 1,2 kilo à la naissance ; ils sont gardés dans la section maternité de la ferme. D'autres, âgées de six ou sept semaines, ont été placées dans la pouponnière. Ceux qui aimeraient assister à la naissance de petits cochons peuvent toujours regarder le vidéo de huit minutes présenté régulièrement à la ferme d'Expo-Québec.

Saint-Augustin

Exposition au « G »

Jusqu'au 30 août, le tricentenaire de la municipalité de Saint-Augustin-de-Desmaures fait l'objet d'une exposition à la Galerie Anima G. de l'éclise Marie-Guyart. Organisée par la municipalité avec la collaboration du ministère des Communications, l'exposition présente les œuvres de l'aquarelliste André Latulippe qui ont servi à illustrer la publication « À l'aube d'un quatrième siècle, Saint-Augustin-de-Desmaures ». Le visiteur peut aussi se familiariser avec le passé et le présent de cette municipalité née au 17e siècle grâce à des photographies anciennes. C'est la première fois qu'une municipalité fait l'objet d'une exposition à cet endroit. La galerie est ouverte de 9 h à 17 h du lundi au vendredi.

Mont-Joli

Le 50e de l'aéroport

Du 22 au 25 août, l'aéroport régional de Mont-Joli célèbre son 50e anniversaire d'existence. Une foule d'activités marquant cet anniversaire débuteront demain à 17 h 30 avec un spectacle des « Snowbirds ». Des avions militaires et civils canadiens et américains ; de la 2e Guerre mondiale et de la guerre du Golfe, ainsi que plusieurs avions acrobatiques seront exposés pour le bénéfice des 15 000 visiteurs attendus sur le site de l'aéroport jusqu'au dimanche 25 août. L'invitée d'honneur de ce spectacle aérien est la députée-ministre de Rimouski/Témiscouata, Mme Monique Vézina. Le président d'honneur des fêtes du 50e est M. Lucien Gagné, 76 ans, qui a oeuvré dans le monde de l'aviation régionale pendant une quarantaine d'années.

Rivière-du-Loup

Chambre de commerce

La chambre de commerce de Rivière-du-Loup tient son assemblée générale annuelle aujourd'hui, 21 août, au Motel Lévesque. La présidente, Mme Line Saint-Pierre, présentera alors son rapport annuel. Une invitation est lancée à tous les membres d'y participer et de s'engager dans le développement socio-économique de leur communauté.

Importation de 50 tonnes de haschisch sur la Côte-Nord

Coup de théâtre à l'enquête préliminaire

SEPT-ÎLES — Quitte à aller jusqu'en Cour suprême s'il le faut, les avocats des marins orientaux accusés d'importation de haschisch sont déterminés à empêcher le tribunal d'entendre les témoignages de leurs clients à l'enquête préliminaire de deux présumés complices d'origine hollandaise.

par MARC SAINT-PIERRE
LE SOLEIL

Le coup de théâtre qui a pris la forme d'une requête en prohibition est survenu à l'enquête préliminaire de Hendrikus Van der Wereld et Cornelius Zegerman, au Palais de justice de Sept-Îles, hier.

Les deux Hollandais, tout comme 12 Philippins et un Indonésien, sont soupçonnés d'avoir amené par bateau quelque 50 tonnes de haschisch sur la Côte-Nord en juillet.

L'enquête préliminaire des Hollandais, laquelle fait l'objet d'une ordonnance de non-publication, est entendue depuis lundi à Sept-Îles par le juge Jean Dutil, de la cour du Québec.

La défense, représentée par les avocats montréalais Claude Girouard et Frank Pappas, jette moult pelures de banane sous les pas de la Couronne. Mais c'est du côté des avocats des Orientaux qu'a réellement tonné l'artillerie.

Pour établir sa poursuite, la Couronne a entre autres cité comme témoins les marins orientaux Romeo Alacré, Paulus Salassa et Gil Jansen Campos. Ils ont refusé de répondre aux questions bien que le juge Dutil les ait informés de la pro-

tession que leur garantit notamment la Charte canadienne des droits, et conclu, au grand dam de leurs défenseurs, que les trois marins sont contraignables et peuvent être obligés à

témoigner.

Estimant que cette même charte garantit à leurs clients le droit au silence et de ne pas s'incriminer eux-mêmes, Mes Savard et Brabant ont réagi en déposant devant la cour supérieure une requête en prohibition à l'endroit du juge Dutil et de la Couronne.

Bref, ils demandent à la cour supérieure d'interdire au juge

Dutil et au procureur de la Couronne de presser le citron à leurs trois clients.

« Nos clients ont pris la décision personnelle de ne pas témoigner. Nous croyons, aux termes des principes énoncés dans la Charte canadienne des droits, qu'ils ont droit à la non-incrimination », a dit Me Savard à l'extérieur du Palais de justice.

« Nous irons aussi loin que ce sera possible d'aller. Cela ne veut pas dire que la cour supérieure ou la cour d'appel ne nous donnera pas raison. Mais s'il faut aller jusqu'à la Cour suprême, nous irons », a ajouté le criminaliste septilien.

L'audition de la requête déposée devant la cour supérieure a été fixée à mercredi de la semaine prochaine.

Deux nouveaux cas de maladie du hamburger dans la région de Lévis

La maladie du hamburger frappe deux autres personnes dans la région de Lévis, ce qui porte à 45 le nombre de cas d'intoxication depuis janvier sur les territoires de Lévis et Montmagny, dont trois ont jusqu'ici succombé à l'infection.

par LISE FOURNIER
LE SOLEIL

Le Dr François Desbiens, responsable de l'enquête épidémiologique au DSC de Lévis, a indiqué, hier, que les deux derniers cas rapportés étaient un sexagénaire de Lévis et un jeune homme dans la vingtaine du comté de Bellechasse qui tous deux avaient consommé du steak haché saignant. Le Dr Desbiens précise en outre que les deux patients se portent bien.

Rappelons que la « maladie du hamburger » est due à une bactérie qui se retrouve dans

le boeuf, surtout la viande hachée ou piquée, et qui provoque de la diarrhée accompagnée de saignements.

Pour des raisons encore inconnues, les cas de colite hémorragique à Escherichia Coli sont en augmentation au DSC de Lévis qui, cette année, enregistre 68 % de tous les cas déclarés dans la grande région Québec/Chaudière-Appalaches.

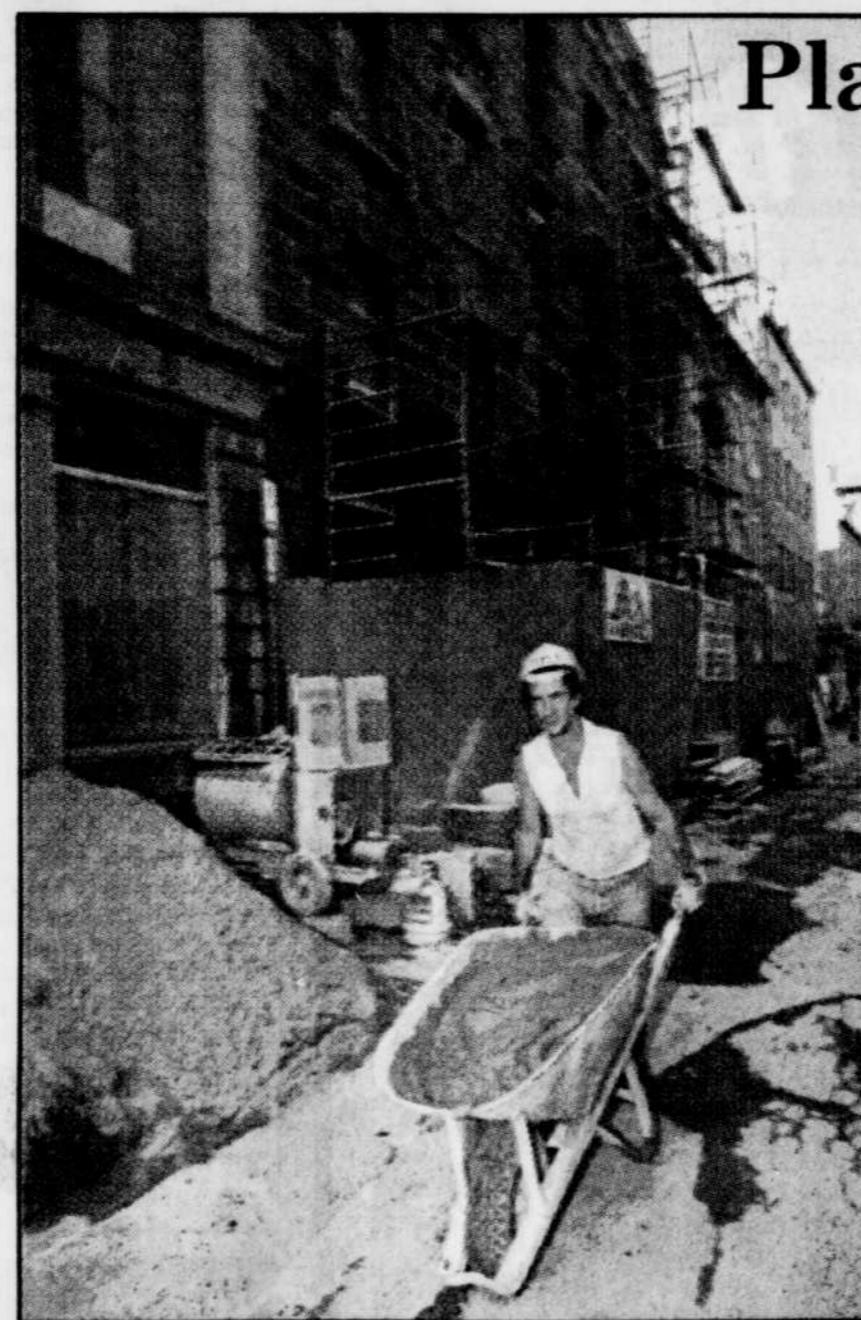
Malgré une incidence plus forte de la maladie à Lévis, le Dr Desbiens estime que l'épidémie est terminée et sous contrôle. De nombreuses études scientifiques démontrent

qu'effectivement l'infection se manifeste surtout de mai à septembre. Ce qui confirment d'ailleurs les données du DSC de Lévis, où la majorité des cas se sont manifestés en juin.

Au ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), une enquête a par ailleurs permis d'identifier une dizaine de lieux et commerces d'où provenait de la viande contaminée. M. Serge Robert, responsable du service infection des aliments au MAPAQ, signale qu'il est difficile de remonter la chaîne, parce que 25 % des boeufs du Québec et d'ailleurs sont des porteurs sains de cette bactérie.

« En fait, explique-t-il, c'est lors de l'abattage de l'animal que la bactérie a des chances de se retrouver dans la viande, surtout le steak haché, parce qu'il est travaillé mécaniquement. » Aussi, dans le but d'enrayer les risques de contamination, le MAPAQ a-t-il multiplié ses avis aux producteurs, abattoirs, fournisseurs, bouchers pour qu'ils accentuent leurs mesures de prévention.

De l'avis de M. Robert, cette bactérie dans le boeuf se compare un peu à la salmonelle dans le poulet. « Aujourd'hui, lance-t-il, à peu près tout le monde sait que le poulet doit être bien cuit pour éviter toute intoxication. Il faudrait que les gens aient le même réflexe quand il s'agit de steak haché et de boeuf piqué. »



Une situation qui n'est pas rare à Place Royale l'été.

Place Royale en a par-dessus la tête des travaux

Les commerçants de Place Royale en ont assez d'être coincés entre les pouvoirs politiques (la municipalité et la Société générale des industries culturelles —SOGIC) qui font « tout pour les faire crever ». Ils veulent être consultés et surtout informés des projets afin de pouvoir planifier un peu leurs affaires !

par BENOÎT ROUTHIER
LE SOLEIL

C'est dans ce but qu'ils ont formé, il y a un mois, l'Association des commerçants de Place Royale.

LE SOLEIL a rencontré M. André Sansfaçon, du restaurant le Délice du Roy, Mme Huguette Moreau, du restaurant le Pic Assiette, M. Daniel Gross, des boutiques Soleil Levant et Expression ainsi que le président de l'Association, M. Georges Dionne, des boutiques les Saumons indiens et l'Iroquois, qui ont fait part des problèmes que leurs collègues et eux-mêmes rencontrent.

Des pertes considérables

Leur principale revendication est que la SOGIC, qui possède les édifices abritant leurs commerces, et la ville fassent leurs travaux de voirie et de restauration des bâtisses en dehors de la saison touristique.

Ils sont fatigués d'assumer des pertes considérables parce que les touristes ne peuvent avoir accès à leurs commerces, bloqués par les grues et autre grosse machinerie. Les travaux se font l'été et ça tue le tourisme, disent-ils.

Tandis que certains restaurants doivent endurer la poussière engendrée par ces travaux, le bar restaurant L'Oncle Antoine est privé de sa terrasse, ce qui signifie une réduction du chiffre d'affaires de moitié, dit le propriétaire Denis Simpson.

Toujours à cause des travaux de la SOGIC et de la ville, M. Daniel Gross dit devoir assumer des pertes de revenus de l'ordre de 50 000 \$ depuis l'an dernier. M. Dionne a subi un manque à gagner encore plus important. Mme Moreau a dû fermer son restaurant en octobre dernier parce que la SOGIC restaura l'édifice où il est situé. Et même si la SOGIC lui a promis que les travaux seraient terminés à l'automne, Mme Moreau en doute.

Ils reprochent à la SOGIC de ne pas les informer quand elle entreprend des travaux, ce qui leur occasionne parfois de sérieux inconvenients. Ils déplorent aussi que le bail type les liant à la SOGIC permette à peu près tout à celle-ci et rien au locataire.

Ils reprochent encore aux fonctionnaires d'être par trop rigides dans l'application des règlements relatifs à la protection des édifices historiques.

Ces commerçants précisent toutefois qu'ils ne sont pas du tout contre l'exécution de ces travaux. Ils sont d'avis qu'ils doivent être faits. Mais ils veulent qu'ils soient faits à d'autre moments que durant la saison touristique. Et ils veulent être informés et consultés.

D'autres petites choses, qui semblent anodines, les agacent. Telles les toilettes publiques, identifiées d'une façon plus que timide, qui ne sont accessibles qu'entre 10 h et 17 h !

« On ne part pas en guerre, disent les commerçants, on veut simplement se défendre et amerler la ville et la SOGIC à coopérer. »

De l'animation

Par ailleurs, ces commerçants aimeraient bien qu'on anime Place Royale et que la ville lui reconnaîsse enfin une vocation commerciale. Là-dessus, ces gens d'affaires n'ignorent pas qu'ils entrent en conflit avec les résidents à qui ils demandent d'être tolérants. « Qu'ils nous le disent s'ils ne veulent pas de nous, on va s'en aller ! », lance l'un d'eux.

Voici quelques-unes de leurs suggestions pour animer les lieux. Un spectacle son et lumière sur la place en face de l'église. Durant le Carnaval, on devrait construire des monuments de glace et les commerçants et leurs employés pourraient arborer des costumes d'époque, comme à Chicoutimi au moment du Carnaval suivant. On souhaiterait aussi certaines activités sur la petite place au pied de la côte de la Montagne et au Bastion royal.

Déjà 300 inscriptions pour l'automne

Le Centre d'études universitaires de Beauce-Appalaches fort populaire

SAINT-GEORGES — Le nouveau Centre régional d'études universitaires en Beauce-Appalaches (CREUBA) a déjà reçu l'inscription de près de 300 étudiants pour la session d'automne 1991.

par VINCENT CLICHE
LE SOLEIL

Pourtant le protocole d'entente entre les organismes partenaires, soit l'université Laval, l'université du Québec, le cégep Beauce-Appalaches, le cégep de la région de l'Amiante et la Corporation des services universitaires en Chaudière-Appalaches, n'a été signé qu'hier midi, à Saint-Georges de Beauce. A cette occasion, on apprenait aussi que Mme Jeannine Routhier devenait la première directrice

d'études. Ces programmes seront donnés le soir, sauf pour le baccalauréat en administration, qui sera un programme de temps plein le jour.

Les cours seront donnés principalement à Saint-Georges, mais certains le seront à Sainte-Marie et à Thetford-Mines. Le centre sera installé au cégep de Beauce-Appalaches, à Saint-Georges.

Depuis des années

Ce projet d'un centre permanent d'études universitaires en Beauce est dans l'air depuis plus d'une dizaine d'années. Déjà des cours de niveau universitaire ont été donnés à Saint-Georges, mais aucun organisme n'était là pour structurer et rendre per-

manent ces services.

Le 30 mai dernier, la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science, Mme Lucienne Robillard, annonçait la création de deux pôles de services (Lévis et Saint-Georges) soutenus par un nouveau modèle de collaboration inter-universitaire impliquant l'université du Québec et l'université Laval.

Ainsi l'université du Québec à Rimouski se joindra à l'université Laval pour offrir des services à Lévis, tandis que c'est l'université du Québec à Trois-Rivières qui s'unira à l'université Laval pour desservir la Beauce et les régions des Etchemins et de l'Amiante.